

Pouldergat le 21 fevrier 1806

Pouldergat

- Enquête de l'an 12
- Enquête 1806 : chapelles
- Enquête 1809 : presbytère et chapelles
- Enquête 1813 : chapelle
- Etat des biens 1814

Voici en 1806 : le jeu de la soule

même temps
s le nom
oisse d'une
situation
devotion
isons
npouldavid
ys en temps
mures
dimanches
Brusq
niente je
soient
obligeret

Poulbergan Le 21 fevrier 1806

Monseigneur

J'ai l'honneur de vous saluer; et en même temps
de vous transmettre d'après vos ordres le nom
des chapelles qui sont dans cette paroisse d'une
grande utilité pour le public, vu leur situation.
C'est d'abord St guénal chapelle de devotion
ou il s'opere dit-on beaucoup de guerisons
miraculeuses; et ensuite St jacques en pouldavid
petite ville ou nous facilitons de temps en temps
les moyens a plus de six cent. personnes
d'entendre la premiere messe les dimanches
surtout depuis la mort de monsieur le Brusq
Cure' de St jean en treboul. en consequence je
vous prie de faire en sorte qu'elles soyent
conservées. en le faisant vous obligerez
Monseigneur

Celui qui a l'honneur de vous
renouveler les sentiments d'estime
et de Respects avec lesquels
je suis

Votre tres humble
et tres obeissant serviteur

J. L. Masse' desservant
de pouldergat

p: Comme je sais a rien pouvoir douter que
vous n'avez Rien de plus a cœur que La
destruction des abus les plus nuisibles au salut
des ames, que vous ne desirer que l'extirpation
des heresies et que l'exaltation de notre mere
La Sainte eglise; je prends la liberte' de
vous prier d'obtenir du pape a latere pour La
succursale de pouldergat la renovation des
indulgeances plenieres tant pour le quatrieme

Dimanche du mois d'août, jour du pardon de
La paroisse, que pour le pardon de St
etienne, jour ou l'on jettoit cidevant la Soule
qui étoit le plus grand abus que l'on pouvoit
Jamais imaginer, vu qu'il étoit la source
et l'origine des plus grands desordres, des
disputes, des batailles, et des Soulaçons les
plus scandaleuses; ce motif seul suffit
pour vous porter à obtenir pour nous en
remplacement de ces abus abominables, les
indulgentes plénieres Comme nous les avions
en 1789 Comme vous le verrez par la bulle
ci incluse en le faisant j'ose vous assurer
que l'on vous aura une éternelle reconnaissance

Renseignement donné par Monsieur
Hassé desservant de pouldergat
à Monseigneur Leveque de quimper
au sujet des maisons presbyterales
et autres choses demandées par sa
grandeur. Ce jour 14 juin 1809

article 1^{er}

avez vous un presbytere appartenant
à la Commune? est-il en bonne
Reparation?

Reo nous n'avons point proprement dit
de presbytere vu qu'il est vendu
mais nous avons une Maison au Bourg
que la Commune a achetée pour son
desservant 1800^{fr} Cette maison est à
peu de chose en Reparation.

article 2^d

quelles sont les Chapelles invendues de
votre Succursalle

Reo Ce sont St Jacques en pouldavid,
et St guenal Rachetées par Les
paroissiens à temps et Lieux

article 3^{me}

quelles sont celles que vous jugez

Neessaires ou utiles au culte

R^{eo} Les deux susdites Chapelles de
S^t Jacques, et de S^t Guenael.

art. 4^{trieme}

quelles sont celles que vous croyez
plus utiles de vendre pour les
Reparations de l'Eglise paroissiale ~~mais~~

R^{eo} ni l'une ni l'autre, ~~mais~~ nous desirons
seulement quelles soient mieux en
Reparation quelles le sont aujourd'hui le
jour

Fait a pouldergat Le 19 juin 1809

Massé desservant

V Pouldergat Le 15^e mars 1812

Monsieur et très honnoré Confrère

Pour me Conformer aux desirs de nos
Supérieurs majeurs, et pour me conformer
au décret du vingt deux décembre 1812,
Je m'empresse de vous transmettre les
Noms des chapelles appartenant à la Commune
et que nous jugeons nécessaires au Culte
Ce sont Saint Jacques en pouldavid et
Saint guénal.

quant au vicaire que j'ai depuis quelque
temps, je ne sache pas qu'il jouisse d'aucun
traitement ni de la fabrique, ni de la
Commune, voilà tous les renseignements que
Je peu puis vous donner à ce sujet
et suis par continuation

Monsieur

C.

Votre très humble & dévoué
Masse

à l'Église & chapelles nécessaires

L. Améric

L. Philibert

Larvise de Pouderoux

Canton de Douvren

Réponse aux différents questions
De Messieurs les Vicaires généraux
de Quimper.

Q. Vous me demandez, Messieurs, quel est
le Patron de mon Eglise Succursale.

R. C'est Saint Evgène.

Q. Vous me demandez combien il y a d'années

R. Il y a plus de Dix-sept Cents ans.

De Communions par conséquent en même temps.

Q. Vous me demandez quel est le nombre de Prêtres
absolument nécessaire pour la desserte.

R. Trois au moins.

Q. Vous me demandez quels sont les vicaires depuis
jusqu'ici par Monsieur l'Evêque, ou par
celui qui en a été chargé.

R. Moi seul.

Q. Quels sont les Prêtres que vous désireriez pour
vos vicaires.

R. Monsieur Geraquellou prêtre à Combrès, ou M.
Gall. prêtre à Bougastel St. Germain.

Q. Vous me demandez exactement mes noms & prénoms
le lieu & l'année de ma naissance, & l'année de
ma promotion au Sacerdoce.

R. Mon nom est Francis Paurant. Né le 9. août 1764.
L'année de ma Promotion au sacerdoce est en 1789.

Vous me demandez si outre les dits succursals, il y a
dans la commune quelques chapelle ou oratoire disponible
Il y en a deux, St. Guenael et St. Jacques du Pouldrevid. —
acquises par la paroisse aux noms de deux particuliers
différents, qui doivent à ce que l'on m'a assuré, en faire
l'abandon, suivant les formes de la loi.

Voilà Messieurs, les Réponses que je crois devoir faire
à vos différentes questions et finir avec tout le respect
possible.

Messieurs

Votre très-humble serviteur

J. L. Maffre

Deffervant

Département de Finistère commune de Paul Dergat
arrondissement de Quimper
Etat des population de cette commune de Paul Dergat
port à l'époque de première recensement au nombre
de cinq cent quarante dix-neuf ans le 15 99
certifié par le Sursigne conforme au mot qui me sont
été remis par des commissaires que j'ai fait courir à l'effet
de recueillir le dit état
à Paul Dergat le 15 recensement au Dergat de la République
française

G. Bescond
maire

Noms des Paroisses	Noms des Auteurs.	Maisons.	Valeur Capitale en			Produit annuel en			Rentes restituées	Rentes par Légués et Donations	Rentes de fondations	Charges en			Revenu net en			Observations
			poix foment	poix Seigle	et argent.	poix foment	poix Seigle	et argent.				poix foment	poix Seigle	et argent	poix foment	poix Seigle	et argent	
Paul dergat	H. guerhont.	" "	40.	40.	" "	2	2	" "	" "	Légué.	fondation	2.	2	" "	"	"	" "	
id	Coatmeur et Jelle.	" "	"	"	6.	"	"	" 30	" "	id	"	"	"	"	"	"	" 30	
	Coatmeur.	" "	"	"	12.	"	"	" 60	" "		"	"	"	"	"	"	" 60	
	Listrin bihan.	" "	20.	20.	" "	1.	1.	" "	" "		fondation	1 1/2	1 1/2	" "	1 1/2	1 1/2	" "	
	Pennamerer.	" "	"	40.	" "	"	2.	" "	" "		fondation.	"	1.	" "	"	1.	" "	
	H. meur.	" "	"	"	120.	"	"	6.	" "		fondation	"	"	3.	"	"	3.	"
	H. homer	" "	"	"	90.	"	"	3. 80	" "		fondation	"	"	3.	"	"	" 50	
	" "	au Bourg	"	"	30.	"	"	1. 80	" "		"	"	"	"	"	"	1. 50	
	H. guerhont.	" "	"	60.	" "	"	3.	" "	" "		fondation	"	2.	" "	"	1.	" "	
	Genues au Bourg.	" "	"	"	18.	"	"	" 90	" "		"	"	"	"	"	"	" 90	
	" "	au Bourg.	"	"	20.	"	"	1.	" "		"	"	"	"	"	"	1.	
	Genue au Bourg.	" "	"	"	64.	"	"	3. 20	" "		"	"	"	"	"	"	3. 20	
	H. l'isid.	" "	20.	"	" "	1	"	" "	" "		"	"	"	"	1.	"	" "	
	" "	au Bourg	"	20.	" "	"	1.	" "	" "		fondation	"	1.	" "	"	"	" "	
	H. gadien.	" "	"	"	320.	"	"	16.	" restituee.		"	"	"	"	"	"	16.	
	" "	à Paul David.	"	"	20.	"	"	1.	" "		"	"	"	"	"	"	1.	
Plozéret.	H. amblérec	" "	"	"	360.	"	"	18.	" "		"	"	"	"	"	"	18.	
	" "	à Paul David.	"	"	360.	"	"	18.	" "		"	"	"	"	"	"	18.	
	" "	à Paul David.	"	"	64.	"	"	3. 20	" "		"	"	"	"	"	"	3. 20	
	Erophiniel.	" "	"	"	360.	"	"	18.	" "		"	"	"	"	"	"	" "	
	" "	" "	"	"	"	"	"	"	" "		"	"	"	18.	"	"	" "	